



CIVI POL



Partenariat Opérationnel Conjoint
www.poc-actualites.com

TERMES DE REFERENCE

Expertise

PROJET : Partenariat Opérationnel Conjoint (POC)

Intitulé du poste : RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION DE TELEPILOTES DE DRONES AU PROFIT DE LA POLICE SENEGALAISE

Nombre d'experts : 1

Catégorie des experts : senior

Pays ou zone géographique : Sénégal/villes de Dakar

Activité n° : 2.2.3

Composante n° : 2

Contribution au résultat n° : 2.2

Nombre de jours de la mission : 10

Période prévisionnelle : du 21 février au 4 mars 2022

1. Description du projet

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Partenariat Opérationnel Conjoint demandé par ce dernier, entend par une approche globale, inclusive et concertée lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes au Sénégal. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment). Il s'appuie d'ores et déjà sur les bons résultats de la division nationale de lutte contre le trafic de migrants (DNLT) de la direction de la police de l'air et des frontières, créée le 15 janvier 2018, autour de laquelle s'articule le POC.

Cependant, un service seul ne pouvant lutter seul durablement et de façon pérenne contre ces menaces, le POC poursuit la consolidation des services qui combattent cette criminalité de façon principale (DNLT, DPJ) et concourante (gendarmerie, douane, CENTIF).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, la coopération régionale policière et son corollaire celle judiciaire sont bien entendu prises en compte.



CIVIPOL



Partenariat Opérationnel Conjoint
www.poc-actualites.com

Le POC s'articule autour de 3 composantes :

- 1 - Développement d'une double approche interservices et interministérielle structurée associant le Ministère de l'Intérieur (Police), le Ministère des Forces Armées (Gendarmerie), le Ministère de la Justice (Direction des Affaires criminelles et des Grâces, Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes, centre de formation judiciaire) et le Ministère des Finances et du Budget (Douanes et CENTIF) par la réorganisation, le renforcement des procédures et des échanges d'information en lien d'une part avec la DNLT dans le domaine de la lutte contre trafic de migrants et d'autre part celle relative à la traite des personnes compétence partagée entre la gendarmerie et la police sous la direction de l'autorité judiciaire.
- 2 - Appui aux services de la DPAF dans la lutte contre le trafic de migrants au premier rang desquels la DNLT, mais aussi les commissariats spéciaux et les postes-frontières sous forme d'assistance technique, de tutorat et de construction d'infrastructures adaptées.
- 3 - Développement d'une coopération régionale et internationale de la lutte contre le trafic de migrants et de la traite des personnes au niveau des services de police, de gendarmerie et judiciaire au travers notamment de protocoles d'accord avec des services homologues, échanges de bonnes pratiques.

2. Description de la mission

A. Objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2, plus particulièrement dans le renforcement des capacités de la Direction de la Police de l'Air et des Frontières dans la lutte contre le trafic des migrants. Il s'agit en l'occurrence d'améliorer les possibilités de contrôle des frontières tant terrestres que maritimes en utilisant des moyens aériens en appui d'actions menées au sol. Il s'agit également de contribuer à améliorer les capacités de surveillance et de filature des unités opérationnelles de la police avec pour finalité le démantèlement d'organisations criminelles.

Un expert international (actif ou jeune retraité) issu d'une force de sécurité spécialisée européenne formera durant deux semaines neuf télépilotes de drones de la Direction Générale de la Police Nationale et les rendra autonomes dans la mise en œuvre de missions aériennes opérationnelles d'appui ou de surveillance.

B. Stratégie de pérennisation

Cette formation est demandée par la Direction Générale de Police Nationale et correspond à une nécessité de modernisation des capacités opérationnelles de ses unités de terrain et de professionnalisation de ses personnels notamment dans la lutte contre les réseaux criminels.

En outre, la formation est un préalable absolu à la mise à disposition des forces de sécurité d'appareils de haute technologie de type drones acquis dans le cadre du programme POC.

Résultats prévus

À l'issue de la mission d'expertise :



Ce projet est financé par l'Union européenne

Partenariat Opérationnel Conjoint

www.poc-actualites.com

Les opérateurs formés seront en mesure de mettre en œuvre, en autonomie complète, un drone dans des conditions optimales de sécurité et de discrétion, de le piloter, de déclencher et d'analyser les transmissions vidéo, d'assurer une maintenance de premier échelon, de mener une mission air/sol, de la prise en compte à la réalisation en pleine coordination avec des unités au sol ou en mer.

3. Description des tâches de l'expert

Il interviendra sur les thématiques suivantes :

Partie théorique en salle

- Mécanique de vol ;
- Météo ;
- Pilotage ;
- Tactique de vol ;
- Préparation de mission ;
- Mise en œuvre d'un drone ;
- Maintenance de premier échelon.

Partie pratique pilotage sur site dégagé et sécurisé

- Apprentissage du pilotage d'un drone, de la prise en main à l'autonomie.

Partie pratique tactique sur site dégagé et sécurisé

- Gestion d'une mission air/sol de la prise en compte à la réalisation.

La formation se fera avec des drones de type MAVIC AIR 2. Chaque stagiaire sera doté d'un appareil.

Un examen final élaboré par l'expert permettra d'évaluer la bonne acquisition des connaissances des stagiaires. Il déterminera l'obtention de la mention « a atteint les objectifs » sur l'attestation de participation qui sera remise à l'ensemble des stagiaires à l'issue de la session.

Le plan masse ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques présentés par l'expert au cours de la formation sont transmis par voie électronique avant son démarrage à b.thomas@poc-senegal.eu et z.genevee@poc-senegal.eu

Livrables attendus

	Nom du livrable	Descriptif	Date de livraison
1	Programme	Contenu détaillé et quotidien des activités prévues/plan masse	12/02/2022
2	Powerpoint/supports	Projetés ou distribués en appui de la formation	12/02/2022
3	QCM de contrôle	Totalité des évaluations finales des stagiaires	04/03/2022
4	Liste de présence	Liste quotidienne d'assiduité signée par les stagiaires	04/03/2022
5	Evaluation qualité de la formation	Questionnaire renseigné par les stagiaires relatif à la qualité de la formation	04/03/2022
6	Rapport de fin de mission	Situation de départ, activités menées, résultats obtenus, perspectives et préconisations	16/03/2022



Partenariat Opérationnel Conjoint
www.poc-actualites.com

Ce projet est financé par
l'Union européenne

4. Organisation de la mission

A. Transports et déplacements

CIVIPOL prend en charge le billet d'avion aller-retour en classe économique qui est transmis à l'expert dès sa contractualisation. Les cartes d'embarquement aller et retour devront être conservées et remises à l'équipe projet du POC à Dakar.

Les déplacements de l'expert ne sont pas pris en compte par le projet et sont à sa charge y compris ceux de l'aéroport jusqu'à son lieu d'hébergement.

Un schéma vaccinal complet de la COVID 19 est exigé pour l'entrée et la sortie du Sénégal ainsi qu'un test PCR.

B. Séjour et hébergement

L'expert perçoit une indemnisation forfaitaire par nuitée. Il lui appartient d'effectuer lui-même la réservation de son hôtel et le paiement de la facture totale. Il en est de même pour sa restauration et ses frais personnels. L'équipe projet du POC à Dakar se tiendra à disposition de l'expert et lui fournira toutes les informations utiles en sa possession.

Aucuns autres frais ne peuvent être engagés par l'expert au nom du projet ou de CIVIPOL sans l'accord préalable de la coordination du projet POC.

La logistique nécessaire à l'accomplissement de sa mission sera mise à disposition de l'expert par l'équipe projet du POC sur le site même de la formation.

Profil des experts

- Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière (Police/Gendarmerie) avec au minimum 10 années d'expérience professionnelle ;
- Ou jeune retraité d'une force de sécurité ;
- Appartenir ou avoir appartenu à une unité opérationnelle ayant eu à utiliser des drones de surveillance ;
- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Être qualifié dans la formation de télépilotes de drones ;
- Avoir déjà assuré des formations à l'étranger notamment en Afrique serait un atout.

5. Divers

Les sessions de formation se feront dans le strict respect des gestes barrières. Le port du masque pour l'expert et les stagiaires est obligatoire tout au long de la formation. Les équipements de protection, gels et produits désinfectants seront mis à disposition de l'action par l'équipe projet.

Les points de contact au niveau du siège du POC à Dakar sont Bruno THOMAS b.thomas@poc-senegal.eu et Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu). Les candidatures (CV actualisé et lettre de motivation) devront leur être adressées directement sur leur courriel, **impérativement avant le 4 février 2022.**